



Communiqué de presse

Saint-Xandre, le 27 novembre 2020,

Zone d'Activités de l'Aubreçay : Une Zone Industrielle maquillée

Un projet d'envergure se met en place actuellement dans notre campagne périurbaine de l'agglomération Rochelaise, sur la commune de Saint-Xandre. Une commune s'étant attribuée d'ailleurs la devise : « Où il fait bon vivre », et qui se qualifie même de « ville fleurie » ou encore « de commune sans pesticides ». Une jolie petite commune, respectueuse a priori de l'environnement et préoccupée soi-disant par le bien-être de ses habitants.

Pourtant, sous ses airs innocents, Saint-Xandre est en train d'accueillir, avec l'approbation du nouvel exécutif, « découvrant » le projet, un programme qui suscite depuis quelques mois la révolte de ses Habitants. En effet, ces derniers ont dû avoir recours à la création d'un collectif pour protéger leur hameau, collectif suivi chaque jour, par des centaines de personnes sur leur page Facebook.

→ Deux enquêtes publiques ont même fait l'objet d'indignations mais n'ont eu aucun effet sur nos élus. La première n'ayant pas fait l'objet d'un grand « engouement » car dissimulée au grand public et aux riverains directement concernés... La deuxième en Octobre 2020, a suscité l'émoi avec pas moins de 204 interrogations et inquiétudes transmises à la commissaire enquêtrice. Nous tenons à mentionner que le collectif a rencontré la commissaire enquêtrice lors d'une réunion d'environ 3 heures et que lors de cet entretien, cette dernière nous a confortés dans notre idée, qu'en l'état, ce projet était inabouti. Que de nombreuses études manquaient et que des réserves allaient être versées au dossier dans les prochaines semaines.

i Résultat un mois après : **AVIS FAVORABLE SANS AUCUNE RÉSERVE...**
Nous laissons les lecteurs seuls juges de ce revirement de situation...

Une enquête auprès des riverains, par le collectif, a démontré que le devoir d'information de l'ancienne municipalité n'avait pas été fait consciencieusement voire pas du tout, car en effet, la très grande majorité des Saint-Xandrais ne connaissaient absolument pas le projet !

Une zone industrielle de 17 Ha qualifiée officiellement de zone d'activités

Effectivement, cette zone va rassembler une **Mega déchetterie** (privant ainsi les communes de Nieul-sur-Mer, Marsilly, Lagord, Puilboreau et Saint-Xandre de leur propre déchèterie et obliger parfois certains usagers à parcourir plus de 30 kilomètres pour jeter leurs déchets... *Augmentation des dépôts sauvages ?* (Info à confirmer ? Les déchetteries actuelles disposant déjà de l'eau et de l'électricité seraient transformées en aire de gens du voyage). Un **Poste source Enedis** pour alimenter la ville de La Rochelle qui arrive à saturation de son réseau électrique, suite à une trop grande expansion immobilière, dont les Saint-Xandrais vont subir les nombreuses nuisances toute leur vie. Il est à noter également que **60 hangars d'entreprises** pouvant culminer à 12 mètres de haut, vont sortir de terre, et ce, **à 10 mètres des habitations**.

→ Ce projet a été présenté, avec des plans modifiés au fur et à mesure des années et des explications tronquées afin de crétiniser les citoyens. Des nuisances à prévoir, absentes de toutes réflexions raisonnées (malgré des rapports établis et officialisés qui vont à l'encontre du projet, tels que les rapports de la MRAE et l'ARS). De l'insécurité oubliée par des intérêts financiers, un trafic routier considéré comme sans grand impact sur un environnement déjà fragilisé et des habitants confrontés à sa mitoyenneté.

Voilà un tas d'arguments pourtant pesants dans la balance d'une certaine politique dédaigneuse !

Alors, les habitants de la commune de Saint-Xandre, se voient obligés de dire stop à toutes ces incohérences.

De nombreux rapports qui montrent des impacts fort contraignants

→ *Serait-ce une banalité d'accepter un tel projet ... malgré des études d'impact se révélant négatives ?*

Ce sont des sujets d'égos, abordés avec frénésie lors de conseils municipaux animés par des opposants vaincus, obligés de partager publiquement leurs dossiers jusque-là cachés mais aussi des sujets fondamentaux auxquels sont attachés les habitants de Saint-Xandre, malheureusement oubliés lors de ces débats houleux.

Des sujets comme :

Environnement / avec destruction d'une faune et flore. Ce ne sont pas moins de 52 espèces, dont 17 sont protégées à l'échelle européenne et Française et dont 3 au statut « menacé de disparition » avec interdiction formelle de destruction des habitats !

Nuisance / avec bruit permanent produit par 12 transformateurs électrique haute puissance,

Santé / avec des nuisances sonores et olfactives continues et production d'ondes électromagnétiques importantes,

Pollutions visuelles et **olfactives** / dues à une augmentation significative du flux routier également jusqu'au centre-ville, comme nous l'annonce la commissaire enquêtatrice dans son rapport, où elle signifie qu'une augmentation du trafic routier significative sera inéluctable, car les usagers de la Méga déchetterie, venant de Puilboreau, Saint-Xandre, Dompierre sur Mer etc. se verront contraints d'emprunter le centre-ville.

 Un simple **Tourne à Gauche** est proposé sur la D105 pour réguler au minimum **3 000 véhicules par jour** et un trafic continu (Chiffre extrapolé car n'ayant fait l'objet d'aucune étude !).

Artificialisation de 17 hectares d'une terre propre car non polluée de pesticides, (*Qu'en est-il de la circulaire de M. Castex, de Juillet 2020, exigeant des préfets une limitation drastique de l'artificialisation des sols ? Quelle est la position de M. le Préfet de Charente-Maritime ?*)

Incendies non maîtrisés, une seule entrée sur le site et la cohabitation d'une centrale électrique (pour laquelle M. le Préfet de la Région Aquitaine a donné son feu vert et refuse la réalisation d'une étude d'impact) et, d'une déchèterie (infrastructures à haut risques incendies : voir les recommandations du SDIS)...

→ Le projet devrait commencer, sous la pression, en Janvier 2021 **sans permis d'aménager, ni permis de construction...** puisque non publiés par la CDA à ce jour !

Voilà à quoi se résume la situation. Des doutes, des incompréhensions, des incohérences et des interrogations...

De nombreux autres arguments sont contraires à la pérennité de ce projet, tels que l'absence d'harmonisation avec les habitations, la dévalorisation des propriétés, la défiguration du paysage, la disposition actuelle de plus 20 000 m² déjà disponibles et invendus dans les autres zones possédées par la CDA, et ce, à moins de 9 kilomètres du site du projet !

Un hameau avec sa biodiversité et ses habitants voués à disparaître dans un système économiquement dévastateur.

→ À se demander si la CDA ne souhaiterait pas en réalité faire disparaître les habitants actuels, comme sur les plans présentés au public où les habitations n'apparaissent pas et qui de fait seront absorbés par l'énormité du projet. Des futurs projets déjà actés pour 2025, avec une extension prévue jusqu'à Marsilly et d'énièmes modifications du PLUJ indiquant que des logements sociaux sont aussi à prévoir.

M. Roger Gervais assène à longueur de discours que cette zone engendrera minimum 400 emplois (*Comment ?*) pour apprendre au final ce jour, dans l'hebdo de Charente-Maritime, que cette zone « *a pour vocation d'accueillir des entreprises en recherches de nouveaux espaces* »... nous comprenons que la très grande majorité des entreprises qui seront accueillies existent déjà mais cherche juste des locaux plus grands et probablement moins chers qu'en centre-ville !

Où se trouve la création d'emplois ici ? Lorsque nous avons posé la question à la CDA, « *quelles entreprises avaient demandé à venir* », nous nous sommes vu répondre qu'aucune entreprise ne s'était manifestée à ce jour ! Nous prenons connaissance également ce jour, que M. Jean-luc Algay nous annonce que « *ces parcs d'activités appartiennent à des propriétaires privés qu'il faudra réussir à convaincre* » ! Ce qui nous conforte dans le fait qu'il n'y aura aucune retombées économiques pour la commune et que nous n'avons aucune garantie de remplissage, de normes, de type d'activités, etc.



Et tant d'autres arguments... !

Alors les habitants de Saint-Xandre dans leur grande majorité disent stop à cette machine impersonnelle, dépourvue d'écoute et de bienveillance à leur égard. Le collectif annonce d'ores et déjà qu'il utilisera tous les recours et actions possibles, mis à sa disposition pour mettre fin à ce projet aberrant qui n'a pas sa légitimité au 21^{ème} siècle.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire, de nous aider dans notre combat et de nous soutenir.

LES OUBLIÉS DE L'AUBRECAY

→ Un dossier de presse sera bientôt disponible pour les personnes souhaitant en prendre connaissance

Pour plus d'informations :

Contactez le collectif au **06 19 38 89 50**

➊ Page Facebook : **Les oubliés de L'Aubrecay**